

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 5 novembre 2025

Comprehensive Cancer Centres, l'Institut national du cancer désigne les quatre premières candidatures françaises



Les 6 et 7 novembre se tient à Paris la première réunion annuelle du projet européen EUnetCCC. Coordonnée par l'Institut national du cancer, cette action conjointe entre États membres a été lancée par la Commission européenne dans le cadre du Plan cancer européen et du programme EU4Health.

Ce projet, doté d'un budget de 112 millions d'euros et réunissant 163 partenaires au sein de 31 pays, ambitionne d'atteindre 100 centres certifiés à travers l'Europe d'ici 2028. Il vise à créer un vaste réseau européen de centres de lutte contre les cancers de référence (aussi appelés Comprehensive Cancer Centres – CCCs) intégrant éducation, recherche, et soins de haute qualité en oncologie. Avec pour objectif de garantir à 90 % de la population un accès à des soins de haute qualité tout en réduisant les disparités entre États membres. Suivant un parcours d'accréditation, 33 CCC ont déjà été désignés parmi les États membres dont 4 pour la France.

QUATRE PREMIÈRES CANDIDATURES FRANÇAISES DÉSIGNÉES PAR L'INSTITUT NATIONAL DU CANCER

Pour accéder à la procédure de certification européenne, l'action conjointe prévoit que les autorités nationales compétentes désignent préalablement les candidatures susceptibles de répondre aux critères d'éligibilité.

L'objectif de l'action conjointe fixé au niveau européen est d'atteindre **100 centres d'ici 2028**, répartis sur **trois vagues de candidatures** entre 2026 et 2027. Avec un minimum d'un CCC par pays, ce réseau couvrira à terme **31 pays et près de 500 millions de citoyens européens**.

Pour la **première vague**, **33 centres ont été désignés dans 11 pays**, parmi lesquels : 14 candidats en Espagne, 4 en France, 4 en Belgique, 3 en Lituanie, 2 en Norvège, et 1 candidat respectivement en Bulgarie, Roumanie, Chypre, République tchèque, Luxembourg et Malte.

En France, l'**Institut national du cancer**, désigné par le ministère en charge de la santé comme **autorité compétente** et coordinateur des partenaires français, a procédé à la désignation des quatre premiers centres candidats à la certification européenne.

Les quatre candidats désignés par l'Institut national du cancer sont :

- les **Groupes Hospitalo-Universitaires de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP)** ;
- le **Groupement de coopération sanitaire NOVA**, associant les centres hospitaliers universitaires de Bordeaux, Limoges et Poitiers ;
- le **Groupement de coopération sanitaire HUGO**, réunissant les CHU de Brest, Rennes, Angers, Nantes, Orléans et Tours ;
- le **Groupement de coopération sanitaire HOURAA**, regroupant les Hospices Civils de Lyon et les CHU de Clermont-Ferrand, Saint-Étienne et Grenoble.

Ces centres pourront désormais entrer dans le **processus de certification européen**, comportant une **phase d'auto-évaluation** d'une durée de **6 à 11 mois**, suivie d'un **audit sur site** aboutissant à un rapport détaillé et à des recommandations d'amélioration continue.

UN DISPOSITIF DE CERTIFICATION COMMUN À L'ENSEMBLE DES ÉTATS MEMBRES

Vers un réseau de 100 CC à horizon 2028

L'objectif d'EUnetCCC est de créer **un réseau européen structuré, interconnecté, et durable de centres de lutte contre les cancers** capables de couvrir l'ensemble de la cancérologie et d'avoir une assise territoriale suffisamment large pour couvrir 90 % de la population.

Dans cette perspective, **le projet repose sur la définition d'un schéma de certification européen** visant à évaluer et reconnaître ces centres de cancérologie à travers toute l'Europe.

Cette certification accréditée par l'Union européenne se structure autour de **standards et critères communs**, pour assurer notamment l'accès et la permanence des soins, répartis dans sept domaines : soin, recherche, intégration de la recherche et des soins, éducation et formation, innovation, prévention et gouvernance.

Elle **s'appuie sur le règlement européen** en la matière impliquant les organismes nationaux et européens d'accréditations et permettant d'établir une base solide et durable vers une harmonisation européenne des 100 Comprehensive Cancer Centres à l'horizon 2028.

Un processus qui devra tenir compte de l'existant

Afin d'éviter toute redondance ou lourdeur administrative pour les centres ayant déjà obtenu des certifications comparables au niveau européen ou national, l'objectif est que la certification européenne puisse tenir compte des dispositifs existants afin de reconnaître les démarches déjà réalisées et d'assurer une harmonisation au niveau européen.

Le travail sur le schéma de certification est piloté au sein d'un groupe de travail spécifique coordonné par la Haute Autorité de Santé et Unicancer, il est chargé de concevoir ce système de certification et de le rendre pleinement opérationnel. Il s'appuie sur les travaux antérieurs menés dans le cadre de la précédente action conjointe CraNE, sur le référentiel de standards et critères élaboré collectivement par des professionnels de santé issus de différents pays européens avec une diversité de profils et d'expertises.

CHIFFRES CLÉS

112M€

de budget total dont 90M€
de contributions de l'UE

4 ANNÉES

de travail collaboratif
à travers 9 groupes de travail

163

organismes impliqués issus
de 31 pays différents

100

100 centres certifiés d'ici 2028

Pour rappel, une conférence de presse est organisée le 6 novembre
à Paris-la défense de 10h30 à 11h30.
Les enjeux du projet EUnetCCC et le bilan de la première année seront présentés.

Plus d'informations et inscription obligatoire :
Mail : presseinca@institutcancer.fr – Téléphone : 06 20 72 11 25

Accessible en présentiel ou par visioconférence. Les informations vous seront adressées
après inscription.

À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

www.cancer.fr – Suivez-nous sur X

À propos d'EUnetCCC

EUnetCCC est la plus importante action conjointe jamais lancée dans le cadre du programme EU4Health, avec un coût total éligible d'environ 112 millions d'euros et une contribution de l'UE de 90 millions d'euros (convention de subvention n° 101183407). Coordonnée par l'Institut national du cancer, elle rassemble plus de 163 partenaires issus de 31 pays afin de constituer un véritable réseau paneuropéen de centres de cancérologie intégrés (CCC). Cinquième projet phare du plan européen « Vaincre le cancer », cette initiative soutient l'objectif de l'UE selon lequel, d'ici à 2030, 90 % des patients atteints de cancer éligibles devraient avoir accès à un CCC. Lancée en 2024, l'initiative

EUnetCCC met en place un système de certification à l'échelle de l'UE et connecte les centres au-delà des frontières afin que l'excellence en matière de soins, de recherche, de formation et d'innovation soit accessible à tous les citoyens européens, quel que soit leur lieu de résidence.

[EUnetCCC](#)

CONTACTS PRESSE

Institut national du cancer

Responsable des relations media - Lydia Dauzet - 01 41 10 14 44

Attachée de presse - Juliette Urvoy – 01 41 10 14 41

06 20 72 11 25 – presseinca@institutcancer.fr